

CAHIER DE CHARGES DES POLES DU **RéJADE**

I. Pôle chargé des affaires sociales et de l'investigation

Objectif général : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires à travers l'identification des besoins sociaux, la mise en œuvre et le suivi de programmes sociaux adaptés, tout en veillant à la gestion juridique des problématiques identifiées.

Missions :

- 1. Identification des besoins sociaux :**
 - Conduire des enquêtes de terrain pour évaluer les besoins des communautés cibles.
 - Élaborer des rapports et recommandations sur les problématiques sociales prioritaires.
- 2. Conception et mise en œuvre de projets :**
 - Développer et suivre des projets sociaux et humanitaires alignés sur les objectifs de l'association.
 - Proposer des solutions innovantes aux problématiques identifiées.
- 3. Gestion juridique et contentieuse :**
 - Assurer la prise en charge des aspects juridiques liés aux enquêtes, contentieux, et délais d'exécution.
 - Veiller au respect des procédures et des obligations légales.
- 4. Collaboration et partenariat :**
 - Travailler avec des partenaires sociaux, institutions spécialisées et parties prenantes locales.
 - Assurer une coordination étroite avec les autres pôles pour garantir une approche globale des problématiques.
- 5. Promotion de la cohésion :**
 - Renforcer la cohésion interne au sein de l'association par des actions fédératrices.

II. Pôle chargé de la communication, mobilisation et marketing

Objectif général : Assurer la visibilité de l'association, mobiliser les ressources nécessaires, et promouvoir les activités et initiatives du RéJADE.

Missions :

1. Stratégie de communication :

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication adaptée aux objectifs de l'association.
- Gérer les supports numériques (site web, réseaux sociaux) et traditionnels (presse, affiches).

2. Mobilisation des ressources :

- Organiser des campagnes de mobilisation et de collecte de fonds.
- Impliquer les membres, partenaires et donateurs dans les initiatives de l'association.

3. Production de supports :

- Concevoir et diffuser des outils de communication (flyers, vidéos, articles).
- Assurer la qualité et la cohérence des messages diffusés.

4. Organisation d'événements :

- Planifier des campagnes de sensibilisation, séminaires, et événements promotionnels.
- Promouvoir les activités de l'association auprès du public et des partenaires.

III. Pôle chargé des relations publiques et des affaires extérieures

Objectif général : Représenter l'association auprès des parties prenantes externes, établir des partenariats stratégiques et saisir les opportunités de collaboration.

Missions :

1. Représentation externe :

- Représenter le RéJADE lors des rencontres officielles, événements publics, et réunions avec les partenaires.
- Garantir une image positive et cohérente de l'association.

2. Établissement de partenariats :

- Développer des collaborations avec des institutions, entreprises et associations nationales et internationales.
- Négocier des accords de partenariat bénéfiques à l'association.

3. Recherche d'opportunités :

- Identifier des opportunités de financement, subventions, ou formations pour renforcer les capacités de l'association.
- Assurer une veille stratégique sur les initiatives extérieures pertinentes.

4. Gestion des relations externes :

- Maintenir et renforcer les relations avec les acteurs institutionnels et les parties prenantes.
- Coordonner les échanges et collaborations interinstitutionnelles.

IV. Pôle chargé de l'organisation et de la conception des programmes

Objectif général : Planifier, structurer et superviser la mise en œuvre des activités et projets de l'association tout en évaluant leur impact.

Missions :

- 1. Conception des programmes :**
 - Développer des programmes et projets alignés sur la mission et les objectifs du RéJADE.
 - Intégrer une planification à court, moyen et long termes pour les activités.
- 2. Supervision et exécution :**
 - Assurer la coordination des ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des projets.
 - Superviser l'exécution des activités en veillant à leur conformité avec les objectifs fixés.
- 3. Organisation d'événements :**
 - Planifier et organiser des ateliers, séminaires et événements de l'association.
 - Veiller à la participation active des membres et bénéficiaires.
- 4. Évaluation des projets :**
 - Mettre en place des mécanismes d'évaluation pour mesurer l'impact des projets réalisés.
 - Fournir des rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités.
- 5. Synergie avec les autres pôles :**
 - Collaborer avec les autres pôles pour garantir une coordination optimale et la complémentarité des actions.

Engagements transversaux pour tous les pôles :

- 1. Respect des valeurs de l'association :**
 - Adhérer à la vision, mission et valeurs fondamentales du RéJADE.
- 2. Collaboration et communication :**
 - Maintenir une communication fluide et constructive avec les autres pôles.
- 3. Rendement et efficacité :**
 - Assurer une gestion rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières.
- 4. Reporting :**
 - Produire des rapports réguliers pour le suivi et l'évaluation des actions de chaque pôle.
- 5. Proactivité et innovation :**

- Anticiper les besoins et proposer des solutions novatrices pour atteindre les objectifs fixés.

Ce cahier de charges est adaptable en fonction des évolutions et priorités de l'association.

CAHIER DE CHARGES DES RESPONSABLES DE POLES DU RéJADE

I. Responsable du pôle chargé des affaires sociales et de l'investigation

Objectif général : Améliorer les conditions de vie des bénéficiaires à travers l'identification, la mise en œuvre et le suivi des programmes sociaux et humanitaires adaptés.

Missions principales :

- 1. Supervision et coordination :**
 - Superviser et coordonner toutes les actions liées à l'identification des besoins sociaux.
 - Concevoir et mettre en œuvre des programmes sociaux adaptés.
- 2. Études et enquêtes :**
 - Conduire des enquêtes de terrain pour évaluer les besoins des communautés cibles.
 - Élaborer des rapports détaillés assortis de recommandations.
- 3. Gestion de projets :**
 - Développer et suivre des projets sociaux et humanitaires en adéquation avec les objectifs de l'association.
 - Proposer des solutions innovantes et pragmatiques pour répondre aux problématiques identifiées.
- 4. Vie juridique et contentieux :**

- Gérer les aspects juridiques liés aux enquêtes, contentieux et délais d'exécution.
- Veiller au respect des délais et obligations légales.
- 5. **Collaboration et partenariats :**
 - Travailler avec des partenaires sociaux, institutions spécialisées et autres parties prenantes.
- 6. **Promotion de la cohésion :**
 - Promouvoir la cohésion interne au sein du RéJADE.

II. Responsable du pôle chargé de la communication, mobilisation et marketing

Objectif général : Assurer la visibilité de l'association, mobiliser les ressources nécessaires, et promouvoir les activités du RéJADE auprès du public.

Missions principales :

1. **Stratégie de communication :**
 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication globale.
 - Gérer les plateformes numériques (site web, réseaux sociaux) et autres canaux médiatiques.
2. **Supports de communication :**
 - Produire des supports variés (flyers, vidéos, communiqués de presse) adaptés aux campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds.
3. **Mobilisation des ressources :**
 - Organiser des campagnes de sensibilisation et collecter des ressources humaines et financières.
 - Mobiliser les membres, partenaires et donateurs autour des initiatives de l'association.
4. **Promotion de l'image de l'association :**
 - Veiller à la cohérence et à la qualité de l'image du RéJADE auprès du public et des partenaires.
5. **Relations avec les parties prenantes internes :**
 - Collaborer avec les autres pôles pour s'assurer que les actions et messages sont alignés avec les objectifs globaux de l'association.

III. Responsable du pôle chargé des relations publiques et des affaires extérieures

Objectif général : Établir et maintenir des relations stratégiques avec les parties prenantes externes pour renforcer l'influence et les capacités de l'association.

Missions principales :

- 1. Représentation de l'association :**
 - Représenter le RéJADE auprès des parties prenantes externes, lors d'événements publics et de rencontres officielles.
- 2. Développement des partenariats :**
 - Identifier et développer des partenariats locaux, nationaux et internationaux.
 - Négocier des accords de collaboration bénéfiques pour l'association.
- 3. Veille stratégique :**
 - Assurer une veille sur les opportunités externes, notamment les subventions, formations, et collaborations.
- 4. Gestion des relations :**
 - Développer et maintenir des relations durables avec les institutions, entreprises, et autres associations.

IV. Responsable du pôle chargé de l'organisation et de la conception des programmes

Objectif général : Garantir la planification, la structure et l'exécution efficace des activités et programmes de l'association.

Missions principales :

- 1. Conception et planification :**
 - Concevoir les programmes et projets en cohérence avec la mission et les objectifs du RéJADE.
 - Planifier les activités à court, moyen et long termes.
- 2. Supervision et évaluation :**
 - Superviser la mise en œuvre des programmes et évaluer leur impact.
 - Assurer un suivi rigoureux des équipes et des ressources nécessaires.
- 3. Organisation d'événements :**
 - Organiser les événements, ateliers, et séminaires de l'association.
- 4. Coordination inter-pôles :**
 - Travailler en étroite collaboration avec les autres pôles pour assurer la synergie des actions et l'atteinte des objectifs globaux.

Engagements communs pour tous les responsables de pôles :

1. Respecter la vision, la mission et les valeurs de l'association.
2. Assurer une communication fluide et constante entre les pôles.
3. Rendre compte régulièrement au comité exécutif de l'association.
4. Faire preuve de proactivité, d'innovation et d'engagement.

Ce cahier de charges peut être ajusté en fonction des besoins et de l'évolution des missions de l'association.

Pour le Bureau Exécutif
du RéJADE
Le Président



Luc KOUASSI